

CYRIL AUTO MOTO  
40 Bd du 14 Juillet  
17400 Saint Jean D'Angely  
Tel: 05.46.33.09.27  
@: cyrilautomoto@orange.fr

## **ENJEU DE LA FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE, SON DEROULEMENT ET LES CONDITIONS DE PASSAGE DE L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE**

L'enjeu principal est d'amener tout usager de la route à adopter une conduite responsable, c'est à dire respectueuse des autres usagers, respectueuse de l'environnement.

La Formation doit permettre à tout usager :

- De prendre conscience des facteurs de risques
- De comprendre les interactions entre ces facteurs
- De prendre en compte lors de la conduite de ses capacités et de ses limites
- D'adopter une conduite apaisée
- De comprendre l'interaction entre l'homme/le véhicule/l'environnement

La formation :

- Favorise la prise de conscience des risques
- Permet d'accroître ses capacités d'auto-évaluation, sur ses points forts et ses faiblesses
- Permet de faciliter la mise en place de stratégies individuelles pour une conduite plus sûre.

La formation facilite :

- La mémorisation des règles
- L'assimilation des comportements à adopter
- La compréhension, notamment avec l'alternance entre la théorie et la pratique qui permet de mettre en pratique les connaissances acquises
- Les transferts de connaissances vers les savoir-faire et inversement

### **DEROULEMENT DE LA FORMATION**

La Formation se déroule de la manière suivante :

L'élève doit avoir atteint le niveau requis pour son examen théorique avant de commencer sa formation pratique de façon à pouvoir mettre en application ses connaissances théoriques.

Le moniteur suit le programme de Formation du REMC.

L'élève suit sa formation grâce au livret d'apprentissage qui lui est fourni en début de formation.

Dès que les quatre compétences aient été validées, le formateur pourra présenter l'élève aux épreuves du permis de conduire.

Auparavant un examen blanc sera proposé à l'élève afin de mieux le préparer à son examen.

*Pour la présentation à l'examen du permis de conduire, l'élève recevra une convocation 15 jours avant sa date de présentation et il devra se munir de sa pièce d'identité ainsi que de son livret numérique (pour les élèves en AAC).*